

faible idée de leur origine et sont plus Canadiens-Français que les Français dans leur langue, leur religion et leurs coutumes.

Il est supposé que Jean Scotus, qui mourut en 884 A.D., fut le premier professeur à l'Université de Paris, l'Université connue telle ne fut organisée qu'à la fin du onzième siècle, mais il est très probable que Jean l'Écossais enseigna à Paris, et établit une réputation telle que ce fut un honneur de connecter de mouvement culmanatif dans l'Université avec son nom. Qu'il en soit ainsi ou non, il laissa l'impression de sa personnalité dans le pays, et un certain nombre de ses compatriotes achevèrent à l'honneur continental aussi bien. La possibilité que la France et l'Écosse se soit unies dans le champ congénial de l'éclaircissement mutuel avant le dixième siècle est une situation aimable à contempler et quelque légère que soit l'évidence à la réalité de cette croyance, elle tient l'esprit écossais et français, et le fait que l'alliance ancienne fut acceptée comme vraie, exerça une influence importante sur les générations successives quand intérêt militaire et politique furent combinés pour suggérer l'utilité de coopération.

N'importe comment ce soit, on ne questionne pas que Charles VII. forma un corps de gendarmes Écossais en 1422, et en 1440 la Garde Écossaise. Pendant longtemps ce corps tenait la position d'aide personnel comme garde pour les rois français, et se prouvèrent des plus fidèles et vaillants. Les membres étaient pris dans de bonnes familles Écossaises (on regardait comme un honneur de servir dans le corps) et la "Garde Écossaise" devint si fermement établie comme une institution française que le nom en fût retenu longtemps après que les Écossais cessèrent de la joindre.

La Ligue ancienne dont ces faits sont une évidence avait d'autres traits aussi bien. Le commerce commença entre les deux pays et fut encouragé. Les produits d'Écosse trouvèrent en France un marché profitable et ainsi des produits Français en Écosse. Les coutumes sociales étaient contagieuses et pénétrèrent dans le royaume du nord. Les modes françaises ainsi que les mots pour les exprimer, se trouvèrent longuement dans la vie et dans le langage, et les cours de loi écossaise furent influencés par les procédures et méthodes de celles de France. L'Écossais aventureux trouva en France l'avantage pour ses talents qui ne se trouvait pas dans son pays natif, et ainsi un élément viril et fort fut ajouté à la population qui enrichit considérablement le sang Gallic de France. Dans sa lecture intéressante sur les Écossais dans la Nouvelle-France, Macpherson Lemoine, Québec, retrace plusieurs fa-